

# Attention !

Mai 2010

[www.socan.ca](http://www.socan.ca)  
1.866.317.6226



## Assemblée générale annuelle 2010

L'Assemblée générale annuelle des membres de la SOCAN (AGM) aura lieu le lundi 21 juin à 19h, à l'Hôtel Fairmont, salle Pacific, à Vancouver. La SOCAN fournit toute la documentation de l'AGM exclusivement en ligne pour la première fois. Les membres admissibles mais qui ne peuvent assister à l'AGM pourront désigner un mandataire pour les représenter lors de la rencontre en utilisant notre nouveau service en ligne. Tous les membres admissibles recevront un courriel ou une lettre de la SOCAN durant la semaine du 10 mai 2010, contenant un Numéro d'identification personnel (NIP) leur donnant accès à l'information sur l'AGM et au formulaire de procuration en ligne. Si vous avez des questions, contactez le Centre d'information au 1.866.317.6226.

## SOCAN au NXNE

14 – 20 juin 2010

La SOCAN est commanditaire d'événements lors du congrès et festival de musique, médias interactifs et film North by Northeast (NXNE). Le cœur de cet événement est le Hyatt Regency de la rue King à Toronto et nous serons présents à l'expo NXPO. Nous présenterons aussi une table ronde le vendredi 18 juin, animée par Rodney Murphy de la SOCAN. Les membres de la SOCAN peuvent obtenir un rabais de 30% sur un laissez-passer prioritaire au NXNE. Visitez [www.nxne.com](http://www.nxne.com) pour vous inscrire et utilisez le code 1001 pour votre rabais. Visitez [www.socan.ca](http://www.socan.ca) ou [www.nxne.com](http://www.nxne.com) pour plus d'information.

## Répartition de l'ASCAP

Veillez prendre note qu'en raison d'un changement de format du fichier fourni par l'ASCAP sur les répartitions film et télé pour le trimestre, la SOCAN n'a pu traiter l'information de la façon habituelle. Donc votre relevé ASCAP pour le 3<sup>e</sup> trimestre de 2009 ne contiendra pas de détails de programmation film et télé; les redevances n'ont cependant pas été affectées. Les redevances film et télé seront indiquées comme œuvre ou cue sur votre relevé. Pour plus de détails, veuillez contacter le Centre d'information au 1.866.317.6226.

## La TVH n'affectera pas vos redevances SOCAN

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, les ministères des Finances de l'Ontario et de la Colombie-Britannique mettront en vigueur une taxe de vente harmonisée (TVH) de 13 et 12 pour cent, respectivement, qui remplacera la TPS dans ces deux provinces. De plus, la TVH de la Nouvelle-Écosse augmentera de 13 à 15 pour cent.

La SOCAN est enregistrée sous le Règlement sur les représentants d'artistes (TPS/TVH) de la *Loi sur la taxe d'accise*, et donc en charge de percevoir (en même temps que les droits de licence) et de remettre à Revenu Canada la TPS/TVH. C'est dire que les redevances des membres de la SOCAN ne seront pas affectées par la nouvelle TVH en Ontario et C.-B.

Pour toute question, contactez-nous au 1.866.317.6226 ou à [membres@socan.ca](mailto:membres@socan.ca).

## Avis de changement d'adresse

Les membres ayant un code d'utilisateur peuvent mettre à jour leur profil dans [www.socan.ca](http://www.socan.ca). C'est rapide et facile! Les membres qui reçoivent encore des chèques de redevances doivent mettre leur adresse à jour au plus tard le **22 juillet 2010 pour la répartition du 13 août 2010**.

Vous pouvez également effectuer votre changement d'adresse :

Par téléphone : **1.866.317.6226**

Par courriel : **[membres@socan.ca](mailto:membres@socan.ca)**

Poste: **Centre d'information  
pour les membres  
SOCAN**

**41, chemin Valleybrook  
Toronto, Ont  
M3B 2S6**



SOCAN

Société canadienne des auteurs,  
compositeurs et éditeurs de musique

Society of Composers, Authors and  
Music Publishers of Canada